

DEC23289DAJ

Décision du 13 octobre 2023 portant nomination de M. Louis-Augustin JULIEN en qualité de Directeur Général Délégué aux ressources (DGDR)

Le Président de l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement,

Vu le code rural et de la pêche maritime, notamment ses articles R. 831-3 et R. 831-8,

Vu le décret du 21 octobre 2020 (JO du 22 octobre 2020) portant nomination de M. Philippe MAUGUIN, en qualité de Président de l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement,

Vu la décision du 1^{er} janvier 2020 (note de service 2020-01) portant organisation des Directions et Délégations de l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement,

Vu la décision du 13 octobre 2023 portant fin du mandat de M. Louis-Augustin JULIEN en qualité de Directeur de la Direction du Financement et des Achats (DIFA) à compter du 13 octobre 2023,

Vu la décision du 11 mai 2023 portant nomination de M. Louis-Augustin JULIEN en qualité de Directeur Général Délégué aux ressources (DGDR) par intérim à compter du 4 mai 2023,

Vu l'avis du Conseil d'Administration d'INRAE en séance du 12 octobre 2023,

Décide :

Article 1 :

A compter du 1^{er} novembre 2023, il est mis fin au mandat de M. Louis-Augustin JULIEN, Administrateur de l'Etat hors classe, en qualité de Directeur Général Délégué aux ressources (DGDR) par intérim.

Article 3 :

A compter du 1^{er} novembre 2023, M. Louis-Augustin JULIEN, Administrateur de l'Etat hors classe, est nommé Directeur Général Délégué aux ressources (DGDR) pour une durée de quatre ans.

Fait à Paris, le 13 octobre 2023

Le Président de l'Institut national de recherche pour
l'agriculture, l'alimentation et l'environnement,

Philippe MAUGUIN

